

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide amU de l'admission dans les formations de premier et second cycle adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en sa séance du 5 décembre 2024,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut d'Administration des entreprises (IAE) du 11 janvier 2025,

Vu l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 14 avril 2025 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des Commissions pédagogiques et approuvant la désignation Madame Anne-Marie GUERIN en qualité de président suppléant,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'**Institut d'Administration des Entreprises (IAE)** pour l'année universitaire 2025-2026 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut d'Administration des entreprises en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'Institut d'Administration des entreprises sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Eric BERTON
04/06/2025 07:29



Président d'Aix-Marseille Université

Séance du 14 avril 2025

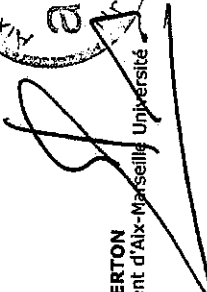
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Formation compétente aux enseignants-chercheurs et assimilés de rang A et B

Demande de dérogation pour la présidence des commissions pédagogiques

Composante	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Fonction	Présidence / Suppléance présidence	Date d'effet	Avis du CAcR du 14/04/2025
EJCAM	Madame	AMIEL	Pauline	MCF	Directrice de l'EJCAM/ responsable du parcours Master Infocom 1&2 COMED A Communication événementielle	Suppléance Présidence	01/02/2025	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
IAE	Madame	GUERIN	Anne-Marie	MCF	Directrice associée sur le programme de M1	Suppléance Présidence	01/02/2025	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ALLSH	Monsieur	PEREZ	Patrick	MCF		Présidence	01/02/2025	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés
ALLSH	Madame	REGESTE	Marion	PRAG		Suppléance Présidence	01/02/2025	Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés

A Marseille, le 14 avril 2025


ERIC BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Composition Commission Pédagogique

Composante : IAE - Institut d'administration des entreprises

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Sébastien DEREPPER

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Anne-Marie GUERIN

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Valérie MATHIEU

Professionnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) :

Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2025

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Master	Management et administration des entreprises	Aurélie HIEMONNET	Anne-Lise MATHIEU	
Master	Entrepreneuriat et management de projets	Cécile BOZZO	Ali GHODS	
Master	Management	Cécile BOZZO	Margit MUNZER	
Master	Management des systèmes d'information	Cécile BOZZO	Jocelyn HUSSER	
Master	Marketing, vente	Cécile BOZZO	Kiane GOUDARZI	
Master	Monnaie, banque, finance, assurance	Cécile BOZZO	Jean-Sébastien LANTZ	
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 11/01/2025

Signature du directeur de composante

